



*Gymnastique Artistique Masculine  
Gymnastique Form'Détente  
Gym tonic pour adultes  
Gym Douce  
Découverte de la Gym  
Eveil de l'enfant*



Fédération Sportive et Culturelle de France

**JEUNES DE MÂCON SPORTS**

Maison : Œuvre de la Jeunesse

7 rue Jean Dagnaux

71000 MÂCON

Site Internet : [www.jeunes-de-macon-sports.net](http://www.jeunes-de-macon-sports.net)

[jms71.fscf@gmail.com](mailto:jms71.fscf@gmail.com)

facebook : Gym Jeunes de Mâcon

## RENTRÉE 2017/2018

Chers parents et ami(e)s,

Voici venu le temps de penser aussi à la rentrée sportive. C'est pourquoi, nous avons le plaisir de vous adresser ci-après les jours et heures de nos différentes activités pour cette nouvelle saison.

Comme les années précédentes, vous pourrez retrouver toute l'équipe durant le week-end "1.2.3 Mâcon" qui aura lieu le samedi 09 et dimanche 10 septembre 2017, au Parc des Expositions de Mâcon. Ces deux jours sont, bien sûr l'occasion pour vous, d'obtenir des informations complémentaires sur le fonctionnement de nos diverses activités.

Les dossiers d'inscriptions seront :

- en ligne sur notre site internet : [www.jeunes-de-macon-sports.net](http://www.jeunes-de-macon-sports.net) (à imprimer)
- sur le stand de 1-2-3 Mâcon,
- auprès de nos moniteurs, monitrices

Cette saison, début juin 2018, nous aurons en charge l'organisation d'un championnat par équipe de gymnastique masculine. Pour cela, nous aurons besoin de nombreux bénévoles pour la bonne organisation de cette manifestation. Chers parents, chers amis, nous comptons sur votre aide.

Dans l'espoir de vous retrouver toutes et tous à la rentrée, et aussi avec vos connaissances ou ami(e)s, nous vous prions d'agréer, chers parents et ami(e)s, nos salutations sportives.

L'équipe des Jeunes de Mâcon Sports,



## **GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE**

**Catégorie : JEUNES - POUSSINS**  
**Garçons nés en 2009/2010/2011**

Entraînements : - Lundi : 18 h 00 à 19 h 30 - Gymnase F.Velon  
**et le** - Jeudi : 18 h 00 à 19 h 30 - Gymnase F.Velon

Moniteur responsable : **Guillaume CHAMPAGNON** (☎ : 06.30.00.69.17)

Reprise de l'activité à partir du lundi 11 septembre 2017

En cas d'absence des enfants au cours de gymnastique, nous vous remercions de prévenir le moniteur responsable.

---

**Catégorie : PUPILLES**  
**Garçons nés entre 2003 à 2008**

Entraînements : - Mercredi : 18 h 00 à 19 h 45 - Gymnase F.Velon  
**et le** - Vendredi : 18 h 00 à 19 h 45 - Gymnase F.Velon

Moniteur responsable : **Anthony PROMONET** (☎ : 06.28.78.01.45)

Reprise de l'activité à partir du mercredi 13 septembre 2017

En cas d'absence des enfants au cours de gymnastique, nous vous remercions de prévenir un moniteur responsable.

---

**Catégorie : ADULTES**  
**garçons nés en 2002 et antérieurement**

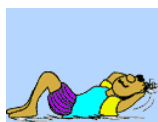
Entraînements : - Mercredi : 18 h 00 à 19 h 45 - Gymnase F.Velon  
**et le** - Vendredi : 18 h 00 à 19 h 45 - Gymnase F.Velon

Moniteur responsable : **Denis FORIN** (☎ : 06.09.04.35.24)

Reprise de l'activité à partir du mercredi 13 septembre 2017

En cas d'absence des enfants au cours de gymnastique, nous vous remercions de prévenir le moniteur responsable.

## COURS MIXTE POUR ADULTES



### GYM DOUCE

Séance le mardi de 10 h 30 à 11 h 30 - salle rue Jean Dagnaux

Monitrice responsable : **Morgan DROIN** (☎ : 06.40.78.58.23)

Reprise de l'activité à partir du mardi 12 septembre 2017

---



### GYM TONIC

Cours ouvert à partir de 15 ans Séance le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 - salle rue Jean Dagnaux

Monitrice responsable : **Morgan DROIN** (☎ : 06.40.78.58.23)

Reprise de l'activité à partir du mardi 12 septembre 2017

---



### GYM FORM'DETENTE

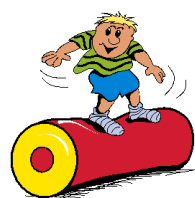
Séance le mardi de 19 h 45 à 20 h 45 - salle rue Jean Dagnaux

Monitrice responsable : **Morgan DROIN** (☎ : 06.40.78.58.23)

Reprise de l'activité à partir du mardi 12 septembre 2017

---

## cours mixte pour enfants



### EVEIL DE L'ENFANT

Enfants nés en 2014/2015

Séance le mercredi de : 16 h 00 à 17 h 00 - salle rue Jean Dagnaux

Monitrices: **Yolande PANAY** (☎ :06.71.75.53.46) - **Cendrine LAURENCIN**

Aide monitrice : Agnès BROLIN

Reprise de l'activité à partir du mercredi 13 septembre 2017

---

### DECOUVERTE DE LA GYMNASTIQUE



Enfants nés en 2011/2012/2013

Séance le mercredi de : 17 h 15 à 18 h 15 - salle rue Jean Dagnaux

Monitrices: **Agnès BROLIN** (☎ : 06.10.02.92.05)- **Cendrine LAURENCIN**

Aide monitrice : Yolande PANAY

Reprise de l'activité à partir du mercredi 13 septembre 2017

## **Consignes Administratives**

**COTISATION** : La cotisation annuelle a été fixée à :

- ➔ **140 €** pour l'éveil de l'enfant, découverte de la gymnastique
- ➔ **150 €** pour la gymnastique artistique masculine (toutes catégories)
- ➔ **160 €** pour la gym tonic, gym douce et gym Form'détente.

La cotisation annuelle se décompose d'une partie fixe de 85 € (adhésion à l'association) et d'une partie variable correspondant à l'activité pratiquée.

Exemple : cotisation de 150 € (se décompose de 85 € (partie adhésion) et de 65 € (partie activité))

Si une personne pratique deux activités, seul le montant de la partie activité sera demandé pour le 2<sup>ème</sup> cours.

Exemple : pratique de la gym tonic + gym Form' détente = 160 € + 75 € de la partie activité, **soit 235 €**

Des conditions pourront être accordées aux familles **ayant plus de deux** inscrits au club. (Une réduction de 2/3 de la partie variable de l'activité, sera appliquée sur la cotisation de l'enfant le plus jeune) De plus nous acceptons les chèques vacances, les coupons sport.

Certains comités d'entreprise accordent également une participation aux frais. N'hésitez pas à nous demander les attestations justificatives.

**ASSURANCE** : Notre association a souscrit à une police d'assurance couvrant la responsabilité civile générale. Cette police prévoit le versement d'indemnités en cas d'incapacité, décès... Cette couverture répond à nos obligations légales dans ce domaine.

La loi nous fait obligation de vous informer sur les garanties. C'est pourquoi, les conditions de notre contrat d'assurance seront consultables sur le site internet du club (jms71.fscf@gmail.com)

### **TENUE VESTIMENTAIRE :**

Gymnastique artistique masculine : la tenue vestimentaire pour les compétitions de gymnastique est réglementée pour tous les gymnastes. Elle est à la charge des adhérents.

**CERTIFICAT MÉDICAL** : La présentation d'un certificat médical est **obligatoire pour l'inscription en gymnastique artistique masculine**. (à demander à votre médecin traitant)

Pour les autres activités, le certificat médical est obligatoire pour les nouveaux adhérents.

-----

Nous rappelons que la pratique d'une activité sportive demande une grande assiduité aux entraînements pour préparer les compétitions éventuelles. Cela nécessite un travail individuel d'abord, mais suppose aussi un esprit d'équipe.

Nous vous remercions de penser à la régularité de vos enfants aux entraînements. Nous vous demandons de bien vouloir prévenir les moniteurs et monitrices en cas d'absence de vos enfants, surtout si elle devait se prolonger.